



à l'initiative de

Groupe local AFPS فلسطين
Palestine 33

UJFP
UNION JUIVE FRANÇAISE POUR LA PAIX
الاتحاد اليهودي الفرنسي من أجل السلام
התאחדות היהודית הצרפתית לשלום העולם

90.1
LA CLÉ DES ONDES

Partenaires : **MRAP** (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) - **Cauri33** (Changer les rapports entre la France et l'Afrique, association engagée en particulier contre l'impunité et le négationnisme du génocide des Tutsi au Rwanda) - collectif **GIA** (pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah) - **Amis du clown Chocolat** - **Arche de Gaza** de la Freedom Flotilla Coalition.

Solidarité avec les prisonniers palestiniens

**Samedi 8 mars 2014
de 17 h à 23 h**

Salle Son Tay - Bordeaux

47 rue de Son Tay (Tram C - arrêt Belcier)

film
débat
chants
lectures
concert



177 enfants, 17 femmes et 12 parlementaires élus font partie des 4768 Palestiniens actuellement emprisonnés en Israël, dans 17 prisons, centres de détention et centres d'interrogatoire, en infraction au droit international, en particulier les conventions de Genève et la convention des Droits de l'Enfant. C'est le triste inventaire dressé début février 2014 par Abdoul Nasser Farawneh, du ministère palestinien des Prisonniers. 474 détenus ont été condamnés à vie (le doyen des prisonniers, Karim Younis, est derrière les barreaux depuis plus de trente-et-un ans, Marouane Barghouti purge depuis 2002 cinq peines de prison à perpétuité...), 150 personnes sont en détention administrative, renouvelable indéfiniment, sans inculpation ni procès, pratique héritée du mandat britannique.

En 2013, 3 874 citoyens palestiniens ont été arrêtés, une moyenne de 323 par mois, près de 11 par jour, ce qui correspondrait à 99 000 personnes pour une population égale à celle de la France, soit 271 par jour. Selon un rapport de l'Unicef, « en l'espace de dix ans, une estimation de 7 000 enfants, majoritairement des garçons âgés de 12 à 17 ans, ont été détenus, interrogés, poursuivis et/ou arrêtés par le système judiciaire militaire israélien ». Au cours de leur détention tous les prisonniers palestiniens, même les enfants, sont soumis à des tortures physiques ou psychologiques, et à des traitements dégradants.

Israël continue de dénier aux prisonniers malades le droit à un traitement médical professionnel et spécialisé. 205 détenus sont morts depuis 1967. Les prisonniers qui mènent la grève de la faim contre leur détention administrative sont réprimés et mis en isolement, certains alimentés de force, pour les obliger à arrêter leur mouvement.

« Voilà deux ans que j'ai retrouvé la liberté, après sept années passées en prison, déclarait Salah Hamouri le 18 décembre dernier. Ce jour-là, en respirant ma première bouffée d'air de liberté, j'ai compris que cette occupation ne comprend qu'une seule langue, celle de la lutte, de la résistance et de la solidarité... »

**En soutien aux prisonniers palestiniens et à leurs familles,
pour la libération des prisonniers malades,
pour la fin de la détention administrative,
pour l'interdiction des emprisonnements d'enfants !**

17 h, projection du film

Libres dans la prison de Gaza

(25 mn, 2012) de Chris Den Hond et Mireille Court,
suivie d'un débat avec Moncef CHAHED, de l'AFPS
(association France Palestine solidarité, groupe de travail « prisonniers »).

19 h, chansons par la chorale des **Amis de l'Ormée**.

19 h 30, apéritif et buffet.

Expo photos *Femmes palestiniennes en résistance*.
Présentation du projet *l'Arche de Gaza*.

20 h 30, concert avec **Les Bombyx du Cuvier**.

Lectures de lettres de prisonnières palestiniennes.